

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2019

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1813)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC178

présenté par
M. Bois, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« de la musique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.